le journal
d'ATD Quart Monde

n°531 - décembre 2022

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : LES ENJEUX D'UNE RÉELLE POLITIQUE DE L'ALIMENTATION

Le Conseil national de l'alimentation a adopté le 19 octobre un avis sur la lutte contre la précarité alimentaire. Des membres d'ATD Quart Monde se sont mobilisés pour faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté dans cet avis.

↑ Récolte des légumes à la maison de vacances familiales de La Bise. © Sylvain Lestien

N° 531
décembre 2022 - 1€

ET AUSSI : • DES ATELIERS POUR « APPRENDRE À REGARDER LE MONDE AVEC LES YEUX DES AUTRES » P.3 • À L'ÉCOLE, « IL Y A TROP D'INJUSTICE, IL FAUT QUE ÇA CHANGE » P.6 • PORTRAIT DE THIERRY ROCHEREAU, ALLIÉ DANS LE VAL-D'OISE P.8

AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ.
"LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS À VIVRE DANS LA MISÈRE, LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS. S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ." J.WRESINSKI, FONDATEUR DU MOUVEMENT

l'éditorial

MARIE-ALETH GRARD
présidente d'ATD Quart Monde

Des mesures qui changent la vie

Crise sanitaire, crise énergétique… Le quotidien devient de plus en plus difficile pour près de 10 millions de personnes dans notre pays. Nous l'entendons dans tous les médias. Mais nous n'entendons pas assez ceux qui ont déjà la vie très difficile et qui redoutent tellement cette période.
La Première ministre, Élisabeth Borne, vient d'annoncer plus de 60 millions d'euros supplémentaires pour *« une aide alimentaire durable »*. Tant mieux si les distributions alimentaires distribuent une nourriture de qualité. Mais pour que la vie des plus pauvres change vraiment dans notre pays, ce sont des mesures structurelles qu'il faut engager.
Le bilan de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté des cinq dernières années montre qu'il y a eu nombre d'aides ponctuelles, mais aucune mesure structurelle. Or, ce sont ces mesures qui doivent permettre, par exemple, aux 4 millions de mal logés dans notre pays d'imaginer demain possible.
42 000 enfants scolarisés vivent dans des hébergements d'urgence, cela veut dire pour ces enfants de grosses difficultés pour oser apprendre à l'école et pouvoir étudier correctement le soir et le week-end. Ce sont des mesures structurelles que nous attendons dans les différents domaines des droits : logement, emploi, éducation, santé. Elles doivent être réfléchies avec les personnes concernées et évaluées à partir des 10 % les plus pauvres et avec eux.
Si l'État a sa part, nous devons changer la société, nous devons nous transformer nous-mêmes et transformer les relations de pouvoir, pour que chacune et chacun soit respecté et puisse être acteur de sa vie et de notre démocratie.
Alors n'oublions jamais que ceux qui vivent dans la misère sont des acteurs de changement, des acteurs pour la construction du monde, des acteurs trop souvent ignorés. ■

Rejoignez-nous !
@ATDQM

LE JOURNAL **D'ATD QUART MONDE**
Publication mensuelle d'ATD Quart Monde France,
Rédaction: 63, rue Beaumarchais, 93100 Montreuil
tél : 0142468195, www.atd-quartmonde.fr
CPPAP : n° 1224 H 79275 ISSN 2495-2494
Dépôt légal à parution. Reproduction interdite
Abonnements : 10 € pour 11 nos/an
secretariat.amis@atd-quartmonde.org
tél. : 01 34 30 46 23
Directrice de la publication : Marie-Aleth Grard
Rédactrice en chef : Julie Clair-Robelet
lejournal@atd-quartmonde.org
Réalisation : Atelier Siioux - atelier-siioux.com
Impression : SIEP (Bois-le-Roi)
Papier 100 % recyclé
Imprimerie labellisée IMPRIM'VERT

Bonne**nouvelle**!

→ VERS UN RÉTABLISSEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LE BIDONVILLE DE CAÑADA REAL GALIANA

Suite à une réclamation déposée en mars dernier par le Mouvement international ATD Quart Monde et cinq autres associations, le comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe exhorte le gouvernement espagnol à garantir l'électricité et le chauffage aux habitants du plus grand bidonville d'Europe, Cañada Real Galiana, près de Madrid. Dans une décision datée du 19 octobre, le Conseil de l'Europe demande également au gouvernement de *« veiller à ce que, lorsqu'il n'est pas possible de garantir l'accès à l'électricité et au chauffage en toute sécurité, les personnes concernées se voient proposer un logement de remplacement approprié »*. Les coupures d'électricité, qui ont débuté en octobre 2020, ont *« un impact négatif grave sur la vie des 4 500 habitants, dont environ 1 800 enfants, ce qui constitue une violation de plusieurs dispositions de la Charte sociale européenne »*, avaient souligné les associations. Le gouvernement espagnol a désormais jusqu'au 15 décembre pour faire connaître les mesures qu'il compte prendre. ■

Mauvaise**nouvelle**!

→ UN EUROPÉEN SUR QUATRE S'ESTIME EN SITUATION DE PRÉCARITÉS

La grande majorité des Européens a déjà été confrontée à des choix compliqués du fait d'une situation financière difficile : restreindre ses déplacements, ne pas chauffer comme il faudrait ou encore cumuler plusieurs emplois. C'est le constat dressé par le Secours populaire dans son baromètre publié le 4 novembre. Réalisée auprès de 6 000 personnes originaires d'Allemagne, de France, de Grèce, d'Italie, de Pologne et du Royaume-Uni, cette étude constate qu'un Européen sur quatre estime qu'il doit faire face à un cumul de précarités. Les familles sont particulièrement touchées par cette situation : 76 % des parents européens se sont ainsi privés de loisirs (75 % en France) et 48 % de nourriture (42 % en France) pour *« offrir de bonnes conditions de vie »* à leurs enfants.. ■

LA PHOTO DU MOIS

↑ © ATD Quart Monde

Du 6 au 18 novembre, six jeunes membres d'ATD Quart Monde originaires d'Afrique et d'Europe ont participé à la COP 27 à Charm el-Cheikh, en Égypte. *« Notre objectif était d'interpeller les États et les organisations internationales sur leurs actions, et surtout leur inaction, autant au niveau climatique qu'au niveau de la lutte contre la pauvreté, parce que les deux sont intrinsèquement liés »*, explique Solal Billon, chargé de plaidoyer dans l'équipe Europe d'ATD Quart Monde. Il rappelle ainsi que *« les plus pauvres sont ceux qui subissent les changements climatiques en première ligne, alors que ce sont eux qui y contribuent le moins. 50 % des ménages les plus pauvres dans le monde ne représentent que 10 % des émissions de gaz à effet de serre alors que les 10 % les plus riches représentent 50 % des émissions de gaz à effet de serre »*. La Cop 27 leur a également permis *« d'entrer en discussion avec les États et les organisations internationales pour avoir une voix auprès d'eux »*. Ils ont en outre pu créer ou renforcer un réseau d'associations luttant pour les droits de l'Homme et contre le changement climatique, *« pour porter nos revendications avec une voix plus forte »*, détaille-t-il. ■

LE CHIFFRE **DU MOIS**

1,3 million

de personnes souffrent de mal-logement ou sont privées de logement en Île-de-France, selon la Fondation Abbé Pierre dans un focus local de son rapport sur le mal-logement publié mi-octobre. L'Île-de-France ne représente ainsi que 18 % de la population nationale, mais concentre à elle seule *"4 % des ménages vivant dans des passoires énergétiques et 60 % des ménages reconnus prioritaires au titre du Droit au logement opposable"*. ■

L'ACTUALITÉ DE LA DYNAMIQUE JEUNESSE

Les jeunes construisent un plaidoyer

Adrien, Damien et Laura, du groupe jeunes de Bourgogne-Franche-Comté, ont participé au *« week-end jeunes Europe »*, fin octobre à Pierrelaye. Vingt membres de cinq pays étaient présents. Ils ont été ravis de retrouver des jeunes rencontrés en juillet dernier à Méry-sur-Oise, *« et aussi des nouveaux »*. Les temps de travail en groupes ont permis à chacun de prendre *« le temps d'approfondir, de s'expliquer »*. Les thèmes plébiscités pour ce travail sont : *« on vit du harcèlement et des discriminations »*, *« on veut pouvoir avoir plus le choix »* et *« on vit de l'isolement, on veut du collectif »*. Des temps libres, avec des activités manuelles et des vidéos leur ont aussi permis de faire parler leur créativité. Tous ont trouvé que *« deux jours, c'est trop court »* et beaucoup attendent désormais avec impatience le prochain week-end, qui aura lieu à Bruxelles. Les trois jeunes de Bourgogne-Franche-Comté ont transmis les travaux au groupe jeunes à leur retour et ont motivé les autres à participer à la construction du plaidoyer qui sera présenté au Conseil de l'Europe en avril 2023. ■

L'ÉTUDE DU MOIS

Interdire la « pauvrophobie »

« La pauvrophobie – les attitudes et les comportements négatifs à l'égard des personnes vivant dans la pauvreté – est tout aussi répandue, toxique et nuisible que le racisme, le sexisme et d'autres formes de discrimination ; et elle doit être traitée comme telle », affirme le rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'Homme et l'extrême pauvreté, Olivier de Schutter, dans un rapport présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, le 28 octobre. *« Alors que la hausse mondiale des prix de l'énergie et des denrées alimentaires jette des millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté, celles-ci doivent être protégées non seulement des affres de la privation matérielle, mais aussi de l'humiliation et de l'exclusion causées par le fléau de la pauvrophobie »*, détaille-t-il, reprenant ainsi le mot introduit en France par ATD Quart Monde en 2016. Son rapport décrit notamment le cas d'enfants issus de familles à faibles revenus qui se sont vus refuser l'accès à certaines écoles, de propriétaires ayant refusé de louer des appartements à des locataires bénéficiant de prestations sociales ou encore de juges prononçant des peines plus sévères sur la base de stéréotypes anti-pauvres. *« La société s'éveille enfin aux injustices du racisme, du sexisme et d'autres formes de discrimination, et met en place des lois pour les empêcher de détruire la vie des gens. La pauvrophobie, qui est un affront aux droits humains, doit être traitée tout aussi sérieusement »*, précise Olivier de Schutter. ■

© JCR, ATD Quart Monde

Des ateliers pour « apprendre à regarder le monde avec les yeux des autres »

À Châtillon, près de Paris, des alliés d'ATD Quart Monde interviennent dans des écoles primaires, mais aussi des centres de loisirs et à la médiathèque pour permettre aux enfants de débattre autour de thèmes de société et ainsi *« dépasser les préjugés »*.

« *Vous vous souvenez des règles de l'atelier ? »*, demande Jocelyne aux onze enfants assis en cercle autour d'elle. Adalya, Mady, Sultan et Jean répondent en chœur : *« On ne se moque pas. On ne peut parler qu'avec le bâton de la parole. Même si on ne parle pas, on réfléchit au sujet »*. Dans cette classe de CE2 de l'école Langevin Wallon, répartie en deux groupes, le rendez-vous avec des membres d'ATD Quart Monde est devenu un rituel : tous les quinze jours, ils se retrouvent autour d'un thème pour *« réfléchir et échanger »*. Pour les enfants, c'est *« un moment de liberté de parole au cours duquel ils apprennent à s'écouter et à exprimer des opinions personnelles sur des grandes questions humaines pour lesquelles même les grandes personnes n'ont pas une seule réponse »*, explique Jocelyne, qui est à l'origine de cet atelier, organisé depuis 2021. Les thèmes abordés sont très variés : *« c'est quoi un ami ? »*, *« qu'est-ce que la vraie richesse ? »*, *« pourquoi les humains ont-ils peur de ce qui est différent ? »*...

Le 18 octobre dernier, le dialogue portait sur l'égalité entre les filles et les garçons. Chacun endosse son rôle avec sérieux : une élève donne le bâton de la parole à ceux qui lèvent la main pour parler, un autre devient le *« grand témoin »* et a pour mission d'écrire ce qui lui semble important, puis de le restituer aux autres à la fin. Ils écoutent tous en silence la lecture de l'album *Brindille*, de Rémi Courgeon, l'histoire d'une petite fille frêle qui s'affirme face à ses trois frères en prenant des cours de boxe.

PROFONDEUR DES RÉPONSES

Les élèves se lancent ensuite pour dire ce que leur inspire cette histoire et évoquer les inégalités de genre. *« Une fille et un garçon, c'est un peu pareil, mais ils n'ont pas les mêmes droits »*, regrette une petite fille. *« Beaucoup de filles veulent pratiquer les arts martiaux, parce qu'elles en ont marre que les garçons se moquent d'elles »*, ajoute une autre. *« On est tous différents de toute façon, mais chacun est unique. On est tous dans la catégorie des êtres vivants, on est humain »*, souligne une troisième. Les adultes n'interviennent que pour recentrer le débat ou préciser le sens de certains mots. Au bout d'une heure, le *« grand témoin »* reprend ses notes pour transmettre à ses camarades ce qu'il a retenu : *« On s'en fiche si on est différent, on peut jouer ensemble, on peut s'aider »*. Tous les enfants approuvent cette conclusion, puis Jocelyne fait le bilan de l'atelier avec eux.

Lylou et Chloé, toutes deux étudiantes et stagiaires à ATD Quart Monde pour cette action, sortent de chaque atelier avec beaucoup d'enthousiasme, étonnées par la profondeur des réponses des enfants. *« Les élèves se penchent ainsi sur toutes les questions qui se posent dans la société. Ils évoquent la justice, les injustices, les préjugés et nous font parfois comprendre ces questions sous un angle nouveau »*, soulignent-elles. *« Apprendre à regarder le monde avec les yeux des autres permet de faire ressortir la complexité, de dépasser les préjugés et d'aborder les situations parfois difficiles du quotidien avec plus de nuances »*, constate Jocelyne, qui se réjouit de voir certains élèves sortir de la classe en continuant à débattre. ■

AGENDA

2 décembre
Webinaire, de 9h30 à 12h30, avec l'équipe du projet de promotion familiale et culturelle à partir du tout petit enfant, mené de 2018 à 2022 dans le Bassin minier du Pas-de-Calais. Le lien de connexion sera communiqué ultérieurement.
Contact : DEPARTEMENT.PETITEENFANCEFAMILLE@ATD-QUARTMONDE.ORG

9 décembre
France Assos Santé Île-de-France organise une journée régionale sur le thème *« Personnes en situation de précarités : quels leviers pour favoriser l'accès à la santé ? »*. Micheline Adobati, militante Quart Monde, interviendra notamment au sein de la table ronde *« Les précarités : définitions et place de la santé chez les publics en situations de précarités »*, à 9h55.
Cité de Refuge, 12 rue Cantagrel, Paris 13e.
Contact : ILE-DE-FRANCE.FRANCE-ASSOS-SANTE.ORG

17 décembre
Journée familiale régionale de fin d'année dans le Nord-Pas-de-Calais. Ateliers, jeux, convivialité, fête, un bon moment à vivre ensemble ouvert à toutes et tous de 10h à 17h.
Pour en savoir plus sur le lieu : EAR.NORDPASDECALAIS@ATD-QUARTMONDE.ORG ou 06 27 52 25 23

27-29 janvier
Week-end de découverte du volontariat permanent. Si vous avez envie d'être acteur de la transformation de la société, dans une expérience de vie simple, venez découvrir ce qu'est le volontariat permanent à ATD Quart Monde.
Contact : INFO.VOLONTARIAT@ATD-QUARTMONDE.ORG

↑ Jardinage au Centre de promotion familiale, à Noisy-le-Grand, en 2019. ©François Le Terrien

Précarité alimentaire : les enjeux d'une réelle politique de l'alimentation

Le Conseil national de l'alimentation a adopté le 19 octobre un avis sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire. Une vingtaine de membres d'ATD Quart Monde se sont mobilisés pour faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté dans cet avis.

« *C'était important pour moi de participer à ce travail. En tant que citoyenne, je veux que tous les gens aient une vie meilleure. Mais je ne sais pas si nos paroles ont été entendues, parce qu'au niveau alimentaire, c'est une vraie catastrophe en ce moment pour les gens qui ont du mal à joindre les deux bouts* », affirme Christelle Cambier, militante Quart Monde de Rennes. Elle a contribué à la réflexion menée par ATD Quart Monde ces derniers mois sur la lutte contre la précarité alimentaire. Dans le cadre de l'élaboration d'un avis du Conseil national de l'alimentation, des groupes de travail se sont constitués au sein du Mouvement avec des membres des réseaux Wresinski Santé et Écologie et grande pauvreté. Ils ont notamment contribué à sélectionner douze recommandations prioritaires, parmi les 90 émises par le Conseil national de l'alimentation.

Plusieurs recommandations portées par ATD Quart Monde ont ainsi été reprises dans l'avis adopté, comme celle « *d'associer des citoyens et citoyennes, notamment des personnes en situation de précarité, dans leur diversité, à l'élaboration et à la validation des politiques de prévention et de lutte contre la précarité, à toutes les échelles de territoires* ».

DÉPENDRE DES AUTRES POUR SE NOURRIR

Micheline Adobati, militante Quart Monde de Nancy, est pourtant « *mitigée* » sur le texte adopté le 19 octobre. « *L'avis parle beaucoup de l'aide alimentaire, de la façon de l'améliorer. Mais personne ne s'interroge sur la manière de sortir de l'aide alimentaire* », souligne-t-elle, même si ce thème ne représente qu'une des quatre sous-parties de l'avis. L'ensemble des militants Quart Monde interrogés pointent en effet l'aspect « *dévalorisant* » de l'aide alimentaire telle qu'elle est organisée aujourd'hui. « *Cela peut aider, dans l'urgence, le temps de se relever. Mais souvent cela enfonce les pauvres. Il n'y a pas de respect des personnes, pas de choix. Pour en bénéficier, il faut donner les justificatifs de ressources, les relevés de dépenses mensuelles, tout cela pour voir ce que tu fais de ton argent. J'ai déjà vu des personnes se faire refuser des bons d'alimentation parce qu'ils avaient acheté un bouquin. On ne devrait pas dépendre des autres pour se nourrir* », constate Micheline Adobati. « *Ça met une étiquette sur les gens : 'regarde celle-là, elle ne peut pas se payer à manger'. Il ne faut pas faire ça aux gens, c'est humiliant* », ajoute Christelle Cambier.

L'inscription du « *droit à l'alimentation* » dans le droit français, préconisée par le Conseil national de l'alimentation, fait également débat. « *Dans un pays comme la France, être obligé de dire qu'il y a un droit à l'alimentation, pour moi, c'est une honte. Cela devrait être systématique. On voit bien que le droit au logement ne marche pas et n'est qu'un pansement sur une énorme blessure, alors pourquoi le droit à l'alimentation marcherait ?* », s'interroge Micheline Adobati. Fatiha Ayad, militante Quart Monde de Lutterbach, se pose également cette question : « *Logiquement, ce droit est déjà inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme : 'tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne'. Si on n'a pas un toit et pas de quoi manger, on n'a pas de vie. Mais ce n'est pas respecté* ».

LES SOLUTIONS FACE À LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Face à la forte hausse des prix de certains produits alimentaires, les membres d'ATD Quart Monde attendent aujourd'hui des propositions concrètes pour lutter contre la précarité alimentaire. Ils démontrent que les solutions ne manquent pas. Micheline Adobati participe ainsi à l'association *Emplettes et cagettes*, créée en 2019 pour proposer des achats groupés de produits locaux et de qualité, accessibles à tous. Patricia Viardot, militante Quart Monde de Dijon, est quant à elle membre d'un jardin partagé « *pour être actrice de son alimentation* ».

Pour Christelle Cambier, c'est avant tout « *la débrouille* » qui lui permet de se nourrir sainement. Elle cite notamment les ventes de fruits et légumes à moitié prix, à la fin des marchés, ou les applications sur lesquelles les commerçants proposent leurs produits invendus à des prix intéressants. « *Cela évite le gaspillage, mais c'est malheureusement réservé aux personnes qui ont un smartphone et peuvent payer avec une carte bleue, c'est dommage* », précise-t-elle. Fatiha Ayad a pour sa part une devise : « *préférez la qualité à la quantité* ». Elle lit scrupuleusement les étiquettes des aliments et est « *horrifiée* » de la composition de certains produits. « *Ce qui est moins cher est trop souvent moins bon pour la santé. Ce n'est pas normal. Aujourd'hui, c'est à nous de regarder ce que nous mangeons, avant peut-être que quelqu'un agisse sur la qualité des produits, mais on peut attendre...* », dit-elle, sceptique.

Tous souhaitent désormais que le gouvernement s'empare des propositions du Conseil national de l'alimentation et « *engage de réelles politiques de l'alimentation s'attaquant à la précarité par une approche systémique* », comme l'ont demandé ATD Quart Monde et six autres organisations, dont le Réseau Action Climat, dans un communiqué publié le 25 octobre. ■

La précarité alimentaire ne peut être décorrélée des autres précarités

Modératrice du groupe de concertation du Conseil national de l'alimentation et alliée d'ATD Quart Monde pendant plusieurs années, Magali Ramel détaille les enjeux de l'avis *« Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire »*.

“Il est nécessaire de lier l'ensemble des précarités pour penser les solutions.”

↑ **Les petits plaisirs de l'alimentation, à la maison de vacances familiales de La Bise. © Sylvain Lestien ATDQM**

Sur quoi l'avis du Conseil national de l'alimentation se base-t-il ?

Le Conseil national de l'alimentation n'était jamais allé aussi loin dans le processus de participation citoyenne. Ainsi, 67 débats ont été organisés de mi-janvier à mi-mars 2022 et un panel citoyen, composé pour moitié de personnes en situation de précarité alimentaire, a produit 24 recommandations. L'enjeu de la participation des personnes en situation de précarité apparaît d'ailleurs fortement dans les recommandations finales.

Ce conseil préconisait déjà en 2012 d'améliorer la connaissance des personnes en situation d'insécurité alimentaire. Dix ans plus tard, il constate toujours que *« la précarité alimentaire est mal connue »*. Rien n'a donc changé en dix ans ?

Des études ont été menées par les ministères des Solidarités, mais il est vrai que, jusque-là, le sujet n'était pas forcément bien identifié. Il avait tendance à être un peu oublié, comme si la faim n'était pas un problème chez nous, alors que la France et l'Europe sont très proactifs pour la lutte contre la faim dans le monde. La crise du Covid a eu un effet sur la prise en compte de cette question. La marge de progression est encore assez importante, mais le sujet émerge davantage et tout le monde se confronte à l'absence de données précises.

L'avis évoque à plusieurs reprises la précarité alimentaire comme *« un problème multidimensionnel »*, pouvez-vous nous expliquer cela?

L'approche classique de l'insécurité alimentaire se base principalement sur l'aspect nutritionnel. En réalité, il faut aussi voir son impact sur la place de l'individu dans la société, sur l'estime de soi, sur les dispositifs d'accès à la nourriture, sur le respect ou non de la culture alimentaire, sur le lien parents-enfants... Elle ne peut pas non plus être décorrélée des autres précarités. On ne va pas pouvoir bien se nourrir si le logement ne permet pas de faire la cuisine, ou si on n'a pas de logement, si on ne peut pas payer les factures d'énergie... Il est nécessaire de lier l'ensemble des précarités pour penser les solutions.

Que changerait la reconnaissance d'un droit à l'alimentation, préconisée par le Conseil national de l'alimentation ?

Cela permettrait de changer radicalement de regard sur la précarité alimentaire en s'attaquant aux causes des inégalités d'accès à l'alimentation et non plus aux comportements alimentaires individuels. Cela pousserait à s'intéresser à l'organisation de l'ensemble du système alimentaire, la production, la distribution, les prix... Aujourd'hui, on fait peser sur les individus des contraintes beaucoup plus fortes que celles qui pèsent sur l'offre. L'enjeu est de faire évoluer la qualité des produits qui ne répond en rien aux injonctions pesant sur les comportements alimentaires des personnes, à qui on reproche ensuite de « *mal* » manger. L'approche par les droits va au-delà des individus en touchant à ce qui se noue dans l'organisation sociale et politique.

Que va maintenant devenir cet avis ?

Il a été remis au gouvernement, mais c'est désormais à tous les acteurs de la société civile de s'en saisir. Il pose de vrais enjeux et des changements de perspective qui aideront à aller plus loin sur ces sujets, mais il y a encore du travail. ■

Des réflexions autour de la sécurité sociale de l'alimentation

Le Conseil national de l'alimentation préconise d'expérimenter la mise en place d'une Sécurité sociale de l'alimentation. Sébastien Cheruy, ingénieur et membre du réseau Wresinski Écologie et grande pauvreté d'ATD Quart Monde, explique en quoi consisterait ce dispositif.

Le projet ne fait pas l'unanimité auprès des contributeurs à l'avis du Conseil national de l'alimentation. Il fait cependant partie des préconisations adoptées. *« L'idée est de donner accès à tout le monde à une alimentation de qualité et choisie. Le principe est d'avoir une carte sur laquelle chacun aurait 150 euros. Il serait alors possible de dépenser ce montant pour des produits alimentaires conventionnés par une caisse locale gérée démocratiquement »*, détaille Sébastien Cheruy. Chaque caisse déciderait ainsi quels producteurs et quels produits seront conventionnés dans la commune. Le financement du projet se ferait à partir d'une cotisation sociale, un point qui reste en discussion.

DIGNITÉ ET INCLUSION

« La sécurité sociale de l'alimentation met en avant la dignité des personnes, en laissant le choix à chacun d'acheter les produits qu'il souhaite, dans le cadre du conventionnement. Les caisses d'alimentation doivent en outre permettre d'inclure chacun dans la vie politique à l'échelle locale », précise Sébastien Cheruy.

Des expérimentations sont actuellement menées, mais cette transformation profonde du système de l'alimentation est encore en réflexion. Comment sa mise en œuvre peut-elle permettre de lutter contre la pauvreté dans sa globalité ? Ne faut-il pas avant tout instaurer des revenus décents pour tous au centre de toute politique d'alimentation saine ? De nombreuses questions restent en suspens et ATD Quart Monde va poursuivre les débats dans les prochains mois avec l'ensemble des acteurs concernés. ■

Plus d'informations :
SECURITE-SOCIALE-ALIMENTATION.ORG

Dossier réalisé par Julie Clair-Robelet

SE NOURRIR LORSQU'ON EST PAUVRE

ÉDITIONS QUART MONDE, 188P., 10 €

Publié en 2016, l'ouvrage rassemble l'ensemble des réflexions et analyses élaborées au sein du réseau Wresinski Santé. Les militants Quart Monde mettent en évidence le rôle de l'alimentation dans la construction de l'identité individuelle, sa contribution au positionnement de la personne dans les sphères familiales, culturelles, sociales et sociétales. Se nourrir est un moteur puissant d'inclusion sociale, or ce moteur est actuellement en panne. Les écouter, envisager le problème dans sa complexité serait un premier pas pour avancer vers des solutions durables.

ZOOM

À l'école, « il y a trop d'injustice, il faut que ça change »

↑ Une école de Bourgogne, membre de l'expérimentation CIPES. © Michelle Olivier

Dans un livre paru le 4 novembre, Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde, donne la parole à dix militants Quart Monde et à trois enseignants et chercheurs qui se confient sur leur vision de l'école. Nous publions ici deux extraits de ces témoignages, qui montrent comment l'école *« écarte, exclut et enfonce encore trop souvent ceux qui vivent une grande précarité »*, mais peut aussi permettre *« d'évoluer et de mieux s'insérer dans la société »*.

JACQUELINE, MILITANTE QUART MONDE À REIMS

« J'ai fait ma maternelle au quartier du Maroc, à Reims. Je suis entrée en CP à Émile-Zola, une école qui accueillait les gens du voyage. Puis je suis allée à l'école Pommery faire une deuxième année de CP et j'y suis restée jusqu'en CM2.

Au collège, j'ai fait deux années de sixième et deux années de cinquième. Pourquoi ça ? J'étais au collège Pablo Picasso où ils connaissaient déjà les membres de ma famille et on était assez mal accueilli. Et là, malheureusement, j'ai pris pour les autres. On ne voit pas l'élève, on voit la famille de l'élève et on dit : « De toute façon, celui-là… » À ATD Quart Monde, on mène le combat contre ça. On aura beau nous mettre dans un quartier résidentiel, le statut restera toujours là. Ça parle, ça jase. Je le prends avec le sourire maintenant, c'est la vie quotidienne.

Mon rêve, c'était d'être puéricultrice ou être dans l'animation, c'était le rêve de rêve en sixième. J'ai fait des petits stages en crèche. Ils m'ont laissé faire pendant un an et après, ils ont tout arrêté.

À cette époque, quand les élèves soi-disant n'y arrivaient pas, on se retrouvait dans une classe à part la moitié du temps et l'autre moitié du temps, on allait dans notre classe normale. Ça s'appelait la CPPN (classe pré-professionnelle de niveau). J'ai fait un atelier pâtisserie, un atelier bois, alors que ça ne me plaisait pas du tout. Ils n'ont jamais voulu me mettre dans un stage plus long, ils me disaient : « De toute façon, tu vas arrêter l'école à seize ans. » En fait, ce sont eux qui nous ont fait arrêter à seize ans. […]

Qu'est-ce que je pense de l'école ? Il y a trop d'injustice, il faut que ça change. Quand tu vois que Rudy, en dernière année de collège, s'était fait renvoyer une semaine d'un cours parce qu'il n'avait pas l'argent pour acheter la calculatrice Casio. Devant tout le monde, il a été exclu du cours. La Casio coûtait déjà à cette époque-là énormément cher.

> *“Il est à l'école pour apprendre, tout le monde doit être à la même enseigne.”*

Ce qu'il faudrait faire, c'est déjà de mettre tous les enfants dans le même panier. Un gamin, c'est un gamin, ce n'est pas le fils du directeur ou le fils d'untel. Il est à l'école pour apprendre, tout le monde doit être à la même enseigne. Et ça, dès la maternelle. Il faut aussi arrêter de juger les gens.

FLORENCE, DIRECTRICE D'ÉCOLE MATERNELLE À LYON

« Dans notre école, nous accueillons les tout-petits, tous ceux qui se présentent. Je fais même une politique de démarchage auprès des familles que je connais. Quand il y a des petits frères et des petites sœurs, on demande la date de naissance et on leur propose de venir dès deux ans. On a constaté avec les partenaires institutionnels que les familles ne s'orientent pas vers les crèches ou les haltes garderies. La seule raison pour laquelle l'enfant sort de la famille, c'est l'école. Les mamans n'ont pas vraiment envie de se séparer de leur enfant : la crèche, c'est pour les garder et elles savent très bien les garder toutes seules. L'école, c'est pour apprendre, c'est donc une bonne raison pour sortir. À deux ans, cette séparation peut être douloureuse. On prévoit un temps d'adaptation. Parfois, les enfants restent deux heures le matin pendant deux mois. Petit à petit, nous avons pu constater une grande différence entre ceux que l'on a eus à deux ans et ceux qui arrivent à trois ans. On peut vraiment prendre son temps à deux ans et l'année des trois ans, ils sont déjà élèves, ils savent travailler et les parents ne sont plus inquiets.

Le Covid a rendu les choses plus difficiles et nous ne sommes pas totalement sortis d'une certaine inquiétude. L'impact fut et est encore un repli sur soi. On ne sait plus comment vivent les uns et les autres. Ces deux dernières années beaucoup plus que d'habitude, je suis obligée d'aller chercher les familles pour les inscriptions. On a même eu une petite chute de nos effectifs des deux et trois ans. Il y a des familles que l'on n'a pas vues et pas touchées. Même avec celles que je connaissais et qui me connaissaient, il a fallu que je déploie toute ma diplomatie pour qu'elles acceptent le fait qu'il n'y avait plus de danger à l'école.

On accueille des enfants qui ne sont pas sortis de chez eux pendant deux ans. Ce repli sur soi intervient dans des zones où les familles ont déjà peur du regard des autres, peur des autres, peur du quartier et de la rue jugée dangereuse pour les enfants […] Il faudrait que l'on nous écoute sur le terrain. Treize enfants en grande section c'est génial, mais vingt-huit dans les autres ? Nous préférerions une solution moyenne, que nous puissions continuer nos triples niveaux, mener l'expérimentation jusqu'au bout et avoir les moyens de le faire. Et puis, on voudrait un peu plus de souplesse pour le passage en CP, qu'il soit possible en mai, septembre ou janvier, suivant les capacités des élèves. Mais il n'y a aucune souplesse. L'idéal serait que nos belles idées puissent un jour prendre forme. » ■

L'ÉGALE DIGNITÉ DES INVISIBLES – QUAND LES SANS-VOIX PARLENT DE L'ÉCOLE

SOUS LA DIRECTION DE MARIE-ALETH GRARD, ÉDITIONS QUART MONDE/LE BORD DE L'EAU, 192P., 10 €

« Nous devons tout faire pour que notre école tienne la promesse républicaine de permettre à tous, quelle que soit son origine, de réussir et de choisir sa voie, et par là même son avenir », affirme Marie-Aleth Grard en introduction de ce livre. Les témoignages de militants Quart Monde, mais aussi d'enseignants et de chercheurs, qu'elle a recueillis montrent combien *« la mixité sociale à l'école est majoritairement perçue comme un frein pour les apprentissages des élèves qui 'marchent' bien »*. Elle détaille également les origines et les objectifs de l'expérimentation CIPES (Choisir l'inclusion pour éviter la ségrégation), lancée en 2019 par ATD Quart Monde afin d'étudier et de corriger les biais sociaux de l'orientation scolaire.

DON en CONFIANCE comitecharte.org

NOTRE ACTION **DÉPEND DE VOS DONS**

□ Je fais un don de .....€

□ J'adhère à ATD Quart Monde

Vous signifiez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Prénom et Nom.....

.....

Année de naissance.....

Signature .....

Allez sur WWW.ATDQM.FR ou envoyez votre chèque à l'ordre de ATD Quart Monde – 12 rue Pasteur – 95480 Pierrelaye.

Tout don supérieur à 8 € donne droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour nous soutenir dans la durée, faites un don régulier. Formulaire page 7.

À VOIR

La chronique de Bella Lehmann-Berdugo

LES PIRES

Lise Akoka, Romane Guéret. Fiction documentaire. France. Prix Un certain regard Cannes. 7 décembre.

Un tournage a lieu cité Picasso, à Boulogne-Sur-Mer. Quatre ados, Lily, Ryan, Maylis et Jessy sont choisis pour jouer dans le film. Tout cabossés qu'ils soient, les pires s'avèrent lumineux. Dès lors s'invente un film dans le film où les héros vivent leur vie et leurs rêves au beau milieu d'une équipe imbriquée dans l'histoire -réalisateur y compris- et des habitants incrédules. On plane au-dessus de la banlieue. On ne sait pas toujours si l'on est dans la fiction, l'improvisation ou la réalité. Peu importe. On se laisse porter par leur langage, leurs regards bleus et leur formidable énergie vitale. ■

ANNIE COLÈRE

Blandine Lenoir. Fiction. France. 30 novembre.

En 1974, les ouvrières avortent avec des aiguilles à tricoter, les bourgeoises dans des cliniques anglaises. Enceinte accidentellement, Annie rejoint des femmes et de jeunes médecins du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception). Elle découvre la méthode Karman, l'entraide très concrète et se forme elle-même. Sa place dans sa famille et dans la société change. Les relations conjugales, amicales sont vues avec grande justesse. Des femmes ordinaires, de bonne volonté, transforment les tabous, accèdent au contrôle de leurs vies. ■

IN VIAGGIO

Gianfranco Rosi. Documentaire. Italie. 14 décembre.

À partir d'archives inédites du Vatican et d'extraits de ses films, Rosi observe « *François* », homme sans cesse en mouvement pour comprendre le monde. De Lampedusa au Canada des minorités, le pape multiplie les appels contre la logique de guerre, les migrations forcées, la pauvreté, le climat, le colonialisme, les abus sexuels. Notre société de l'indifférence a-t-elle encore la capacité de rêver ? ■

À LIRE AUX ÉDITIONS QUART MONDE

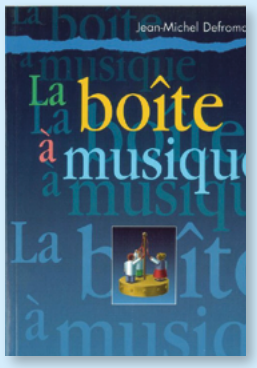

LA BOÎTE À MUSIQUE

JEAN-MICHEL DEFROMONT, ÉDITIONS QUART MONDE, 290 P., 8 €

Depuis sa première parution en 1980, l'histoire de David, 10 ans, a marqué des générations d'enfants. Captivant dès les premières lignes, ce récit est issu des témoignages d'enfants membres du Mouvement Tapori, la branche enfance d'ATD Quart Monde. Le jeune garçon nous emmène dans son univers, un vieux faubourg où la débrouille est le seul moyen de survie, où le rêve est une possibilité quotidienne d'excursion, où l'amitié et le savoir sont de vrais passeports pour un monde meilleur. Son auteur, Jean-Michel Defromont, volontaire permanent d'ATD Quart Monde, continue de présenter ce livre dans les écoles. Fin octobre, c'est à Bellême, dans l'Orne, qu'il est venu échanger avec des enfants d'une classe de CM1 sur les droits de l'enfant et l'amitié, en compagnie d'une autre volontaire permanente, Françoise Barbier. Cette rencontre a enchanté les enfants, qui ont invité leurs parents à venir découvrir *La boîte à musique* le lendemain, au salon du livre de la ville. Une bonne idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année, pour inviter petits et grands à lutter contre les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté et à exprimer leur refus des injustices. ■

À RETROUVER EN LIBRAIRIE

NOTRE PART DE SOLIDARITÉ

AXELLE BRODIEZ-DOLINO, BELOPOLIE, 2022, 48P., 12,50 €

« Dans un contexte de mutations inédites, le XIXe siècle a su réinventer et diversifier les solidarités. Il nous revient aujourd'hui de faire de même, avec un changement systémique socialement, économiquement, écologiquement, sanitairement et démocratiquement vertueux. Chacun peut et doit prendre sa part. Générations d'aujourd'hui et de demain, tous en tireront bénéfice », affirme Axelle Brodiez-Dolino, en conclusion de ce petit ouvrage percutant. La co-directrice du Centre Norbert-Elias, également historienne au CNRS et membre du comité scientifique du Conseil national de lutte contre les exclusions, livre une réflexion destinée à réinventer une solidarité liée à l'urgence écologique. Retraçant l'étymologie du terme « *solidarité* » et la manière dont elle s'est manifestée au fil de l'histoire, elle appelle chacun à agir, car « *les solutions, individuelles comme collectives, foisonnent de toutes parts* ». ■

LA SOLIDARITÉ DES ÉPROUVÉS. POUR UNE HISTOIRE POLITIQUE DE LA PAUVRETÉ

GUILLAUME LE BLANC, PAYOT, 2022, 304P., 20 €

« On a trop tendance à plaquer sur les vies pauvres la grille de l'homme économique et, en les appréhendant seulement à partir de l'aisance matérielle, du travail et des loisirs, à n'y voir ainsi que des vies en défaut, des vies de manque », constate Guillaume Le Blanc, professeur de philosophie sociale et politique à l'Université Paris Cité et directeur du Laboratoire du changement social et politique. Pour écrire cet ouvrage, il s'est notamment plongé dans les archives du Centre de mémoire et de recherche Joseph Wresinski. Il estime qu'il y a « *urgence à constituer une histoire de la pauvreté en tant que telle et non, comme trop souvent, à se contenter d'une construction de pensée établie par les riches pour éteindre toute volonté de contestation par les pauvres de l'ordre social établi* ». ■

FAIRE VIVRE LE JOURNAL D'ATD QUART MONDE
C'EST… S'ABONNER !

Le mensuel du Mouvement ATD Quart Monde en France donne la parole à ceux que l'on n'entend jamais. En vous abonnant, vous permettez à une personne de le recevoir gratuitement.

BON DE **COMMANDE**

→ **COMMANDEZ SUR WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG**

Je m'abonne :
☐ au *Journal d'ATD Quart Monde* (11 n°/an). 10 € ou plus : ..... €
☐ à la *Revue Quart Monde* (4 n°/an). 28 € ou plus : ..... €

Je commande :	NBRE/TOTAL
☐ L'égale dignité… 10 €	.... /..... €
☐ La boîte à musique… 8 €	.... /..... €
☐ Se nourrir lorsqu'on… 10 €	.... /..... €

+ Frais de port :
pour 1 exemplaire – 4 € ..... €
pour 2 exemplaires et plus – 7 €
ou ce que vous pouvez. ..... €

TOTAL DE LA COMMANDE .....€

ENVOYEZ VOTRE CHÈQUE uniquement pour les abonnements et livres ci-dessus, à l'ordre de ATD QUART MONDE, 12, rue Pasteur 95480 Pierrelaye, accompagné du bulletin en bas.

JE SOUTIENS ATD QUART MONDE
DANS LA DURÉE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant correspondant à mon soutien régulier à ATD.

Chaque mois, je choisis de donner .....€
☐ J'adhère à ATD Quart Monde
Vous signifiez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Fait à ..... le.....
Signature

Envoyez ce mandat de prélèvement SEPA **accompagné d'un RIB** à ATD Quart Monde, 12 rue Pasteur 95480 Pierrelaye, 01.34.30.46.23
Sauf avis de votre part, le reçu fiscal vous sera envoyé annuellement en janvier pour tout don supérieur à 8 euros.

Bénéficiaire Fondation ATD Quart Monde 63, rue Beaumarchais 93100 Montreuil.
Identifiant créancier SEPA : FR19 ZZZ 427.147

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation ATD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation ATD. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document disponible que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Les informations recueillies sont enregistrées par ATD Quart Monde dans une base de données sécurisées. Ni vendues, ni échangées, ni communiquées, elles sont réservées à son usage exclusif à des fins de gestion interne, de réponse à vos besoins et d'appel à votre générosité. Vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et demander leur rectification ou leur suppression en contactant le Secrétariat des Amis (12 Rue Pasteur - 95480 Pierrelaye). Sans demande de suppression, elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

M., Mme .....
.....
Adresse .....
.....
.....
E-mail .....
année de Naissance .....

↑ Thierry Rochereau à Pierrelaye le 26 octobre 2022. © JCR, ATD Quart Monde

THIERRY **ROCHEREAU**

« C'est un combat global contre la misère à tous les échelons »

Allié dans le Val-d'Oise, Thierry Rochereau a trouvé à ATD Quart Monde *« une école »* qui l'a construit tout au long de son engagement.

Lorsqu'il est allé à sa première réunion d'information sur ATD Quart Monde, en 1995, Thierry Rochereau n'a rien compris. *« À la fin, on était plusieurs à lever la main pour demander : 'mais, concrètement, qu'est-ce que vous faites ?' »*, se souvient-il. Cette rencontre avec le Mouvement attise pourtant la curiosité du jeune Vendéen récemment arrivé à Paris. Il se plonge dans les écrits de Joseph Wresinski et des volontaires permanents et s'engage notamment dans une Bibliothèque de rue du 18e arrondissement. Passionné par ce qu'il découvre, il décide, en 1997, de démissionner de son travail de statisticien pour s'engager dans le volontariat, dans le Val-d'Oise. Parmi ses nombreuses missions, sa rencontre avec Geneviève de Gaulle Anthonioz, alors présidente d'ATD Quart Monde, le marque profondément. *« J'ai vécu une année très riche, mais au bout d'un an, j'ai décidé d'arrêter le volontariat pour retrouver un emploi et fonder une famille. Mais je savais que je conserverais un engagement avec le Mouvement »*, explique-t-il.

DONNER LE GOÛT D'APPRENDRE

Quelques années plus tard, c'est en tant que parent d'élèves qu'il s'investit dans l'école de ses deux enfants, *« en essayant de mettre en pratique les valeurs acquises avec le Mouvement »*. Avec d'autres parents, il met en place un pédibus : chaque matin, une vingtaine d'enfants partent à l'école primaire à pieds, accompagnés par des parents bénévoles. *« Cela permettait à des enfants de régulariser leur présence à l'école ou de ne plus arriver en retard, car certains étaient seuls chez eux le matin. Après 20 minutes de marche tous ensemble, ils arrivaient frais et disponibles pour les apprentissages et ils avaient tissé des liens entre eux »*, détaille-t-il. Dans la continuité de ce projet, une action d'accompagnement à la scolarité autour du jeu se développe. Deux fois par semaine, des bénévoles partagent des moments de jeux et de lecture avec des enfants en difficultés à l'école, dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement scolaire et la ludothèque. Des sorties au cinéma et au théâtre sont également organisées. *« L'objectif était de donner à ces enfants la curiosité et le goût d'être avec les autres et d'apprendre par le jeu, la lecture et la culture. »*

Lorsque ses propres enfants arrivent au collège, Thierry tente, avec d'autres, de créer un espace pour les parents. Ce projet est un échec, dont il tire cependant de nombreux enseignements. *« Cette action partait d'en haut, avec les parents d'élèves élus et non avec ceux qui auraient pu être directement concernés. Ce n'était pas possible de réussir ainsi »*, explique-t-il avec des regrets dans la voix. Cela renforce alors sa volonté *« d'inclure tout le monde dans les actions, malgré les difficultés rencontrées parfois. »*

DISCRIMINATION POUR PRÉCARITÉ SOCIALE

En 2007, Thierry s'engage auprès de quatre voisins, Danielle, Philippe, Denise et Johnny, menacés d'expulsion. Co-propriétaires, avec d'autres membres de leur famille, du terrain sur lequel ils possèdent une caravane et une maisonnette, ils doivent faire face à des *« agissements complètement sordides »* de la part d'un promoteur immobilier, prêt à tout pour obtenir ce bout de terre. Une pétition est lancée dans le quartier, ainsi qu'un comité solidaire pour les droits. Au bout de deux ans, et sous la pression, la famille accepte de vendre le terrain. Immédiatement, les pelleteuses détruisent leurs quelques biens, sous leurs yeux. Pour les reloger, le promoteur fait installer deux caravanes, sans eau ni électricité, à l'orée de la forêt, loin de tout. *« Pris à la gorge »*, selon leurs mots, Philippe et Danielle décèdent quelques mois plus tard et Denise est hospitalisée.

> *“J'ai vu la façon dont notre société pouvait rejeter des gens, parfois jusqu'à la mort, par méconnaissance.”*

Plus de 13 ans plus tard, l'émotion submerge encore Thierry lorsqu'il évoque ces événements. *« Le combat qu'on a mené m'a permis de réaliser à quel point des personnes peuvent être niées dans leur humanité, lors de leurs contacts avec les services sociaux, municipaux, les élus, le promoteur... C'était absolument terrible. Ils n'ont rien compris au déracinement que cela représentait pour cette famille. J'ai vu la façon dont notre société pouvait rejeter des gens, parfois jusqu'à la mort, par méconnaissance. »*
Ce drame a nourri les travaux menés par ATD Quart Monde pour aboutir à la reconnaissance par le Parlement, en 2015, d'un 21e critère de discrimination : la discrimination pour *« particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur »*. Pour Thierry, cela montre l'étendue de l'action d'ATD Quart Monde : *« partir du vécu des familles, pour changer les textes de loi. C'est un combat global contre la misère à tous les échelons »*.

Aujourd'hui membre de l'équipe d'animation du Val-d'Oise, il s'emploie à consolider les liens et à recréer une dynamique dans un groupe qui a souffert du départ des volontaires permanents du département et de la crise du Covid. Après 27 ans d'engagement, il a compris le *« projet de société »* que porte le Mouvement. Mais il admet que cela nécessite du temps et qu'il continue à apprendre. *« ATD Quart Monde, c'est une école, qui m'a beaucoup construit, à travers les rencontres, les lectures, les formations... C'est un des rares lieux dans lequel je peux être qui je suis. On se sent libre, libre de son engagement, de penser, de s'exprimer. C'est unique »*, conclut-il. ■